

# L'ENTRE- DEUX!

Avril 2025 • n°214 bis  
supplément au Vivre !



## BUDGET 2025 : MONTATAIRE EN ACTION

### Un budget équilibré pour un avenir solidaire et durable

Le budget 2025 de Montataire est le fruit d'une gestion financière rigoureuse et d'une volonté de répondre aux besoins de tous·tes les Montatairien·ne·s. Il se traduit par des investissements ambitieux et un maintien de la qualité des services publics, sans augmentation des taux de fiscalité communale.

Le budget 2025 s'élève à 37,36 millions d'euros, dont 26,76 millions pour le fonctionnement et 10,6 millions pour l'investissement. La Ville maintient un endettement maîtrisé, avec un ratio de dette par habitant·e de 365,33 euros, inférieur à la moyenne des communes de même strate.

## LE BUDGET 2025 EN QUELQUES CHIFFRES

### FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES

26 760 607 €

dont les charges à caractère général :  
6 407 033 €

dont dépenses de personnel : 15 501 300 €

#### RECETTES

26 760 607 €

dont produits de la fiscalité locale :  
5 276 189 €

dont produits des services : 974 699 €

### INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES

10 602 762 €

dont les travaux de maintenance  
du patrimoine bâti : 508 400 €  
dont les travaux de maintenance  
du domaine public : 500 000 €  
dont les opérations nouvelles  
d'investissement : 5 795 095 €

#### RECETTES

10 602 762 €

dont subventions diverses : 3 240 828 €  
dont l'autofinancement net : 1 606 595 €  
après reprise de provision et résultat  
dont le recours à l'emprunt envisagé :  
1 555 000 €

# NOS PRIORITÉS

Les dépenses de fonctionnement visent à répondre aux besoins quotidiens des habitants, avec des nouveautés qui témoignent de la volonté d'innovation et d'adaptation.

## AXE 1 : UNE POLITIQUE ENFANCE AMBITIEUSE

L'accueil des enfants reste une priorité pour la Ville, avec des investissements conséquents pour améliorer **les structures périscolaires et extrascolaires**. Le groupe scolaire Jacques Decour bénéficie d'un nouveau service périscolaire fonctionnant dès 7 heures et jusqu'à 19 heures, répondant aux attentes des familles. La pause méridienne est également renforcée pour améliorer l'encadrement des enfants.

Parmi les grandes avancées de 2025, **la signature du Projet Éducatif de Territoire (PEdT)** jusqu'en 2027 marque une continuité dans l'engagement municipal pour une éducation de qualité. De plus, la Ville voit son statut de **Cité éducative** reconduit pour trois ans, avec des ajustements de financement qui permettront de soutenir des initiatives pédagogiques comme **le renforcement des ATSEM**.

La Municipalité poursuit aussi son **soutien aux élèves du premier degré** avec un investissement de 72 000 euros en fournitures scolaires et 30 000 euros pour le mobilier et les équipements scolaires. Les projets de **végétalisation des cours d'école** se poursuivent, notamment au groupe scolaire Decour dont la transformation sera achevée en 2025.



## AXE 2 : UN RENOUVELLEMENT URBAIN Tourné vers l'avenir

Le quartier des Martinets entre dans une nouvelle phase de **rénovation urbaine** avec des démolitions programmées dès 2025. Les aménagements des espaces publics et les rénovations entreprises par les bailleurs sociaux amélioreront significativement le cadre de vie des habitant-e-s.

En parallèle, le contrat de ville, signé fin 2024, définit les actions prioritaires pour les cinq prochaines années. La Ville met l'accent sur des actions associatives durables et pluriannuelles pour **renforcer la cohésion sociale**.

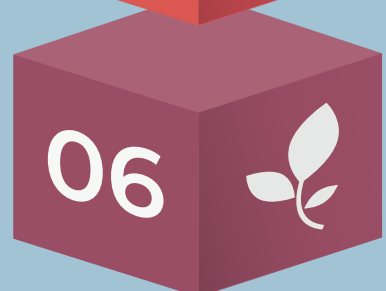
## AXE 3 : UN DYNAMISME CULTUREL ET ASSOCIATIF RENFORCÉ

La Municipalité confirme son **soutien aux associations et clubs sportifs**.

Le **centre social Huberte d'Hoker** bénéficiera de nouveaux outils numériques et d'une collaboration renforcée avec les autres services municipaux. Son accessibilité sera améliorée dans le cadre du PRU.

Les **quartiers d'été** seront reconduits du 1<sup>er</sup> juillet au 13 août 2025, avec un programme d'animations varié. Une large concertation avec les habitant-e-s sera menée pour affiner l'offre estivale.

Enfin, l'offre culturelle sera diversifiée avec une **programmation accessible et des spectacles hors les murs** pour toucher un public plus large. Les bibliothèques continueront leur travail de **médiation culturelle et de promotion de la lecture**, avec un renforcement des événements.



# POUR 2025

habitant·e·s. Elle se structurent autour de six axes d'adaptation de la Municipalité.

## AXE 4 : LES RETRAITÉ·E·S, LA MISE EN ŒUVRE DES SOLIDARITÉS ET LA SANTÉ



Le bien vieillir reste une priorité municipale avec **des temps d'animation collectifs et des projets intergénérationnels**. Une nouvelle opération de construction de **14 maisons individuelles pour seniors** est lancée pour élargir l'offre de logements adaptés.

**Le CCAS modernise ses services** avec une borne numérique facilitant les démarches administratives et applique depuis septembre 2024 un nouveau règlement d'aides sociales, dont l'impact budgétaire sera évalué en juin 2025.

Sur le volet santé, **une psychologue** a rejoint le groupe médical Marfan en janvier 2025, complétant une équipe pluridisciplinaire au service des habitant·e·s.

## AXE 5 : UNE JEUNESSE AU CŒUR DES DISPOSITIFS MUNICIPAUX

Les **aides aux jeunes** évoluent en 2025, avec la transformation du prêt de livres en **chèque lire**, et une **bourse d'aide au projet** plus flexible pour favoriser les initiatives. Le **dispositif Bafa Jeunes** est reconduit avec 18 nouvelles places financées.

Les **chantiers d'insertion** continuent d'être soutenus, notamment avec Jad'Insert et l'Atelier de la pierre d'angle, favorisant le retour à l'emploi des publics en difficulté.

## AXE 6 : UN ENGAGEMENT FORT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement territorial se structure autour d'un diagnostic local approfondi pour **optimiser l'usage des bâtiments municipaux et soutenir l'activité économique**.

La transition écologique est un enjeu majeur de 2025, avec la seconde phase de **végétalisation** de la cour de l'école Decour et la poursuite des **plantations en ville**. La Municipalité mettra l'accent sur des actions concrètes pour renforcer la résilience face aux défis climatiques.



## 2 questions à...



**Azide Razack, Adjoint au Maire en charge de l'élaboration citoyenne du budget, des finances et de la commission communale des impôts**

### QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS BUDGÉTAIRES AUXQUELS LA VILLE FAIT FACE EN 2025 ?

La Ville doit composer avec l'augmentation des coûts, notamment en matière d'énergie, de coût des matières premières, d'entretien des infrastructures. Montataire, comme les autres communes françaises évolue dans un cadre marqué par l'incertitude financière du fait de la réduction des dotations de l'État et de l'injonction de participation au redressement des comptes publics.

Les collectivités ne sont pourtant pas responsables du déficit de l'État. Elles ne peuvent pas voter un budget en déficit, contrairement à l'État. Elles font preuve d'une gestion rigoureuse et sont des moteurs de l'investissement public.

### QUELLE EST LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE ?

La situation financière de la Ville reste maîtrisée.

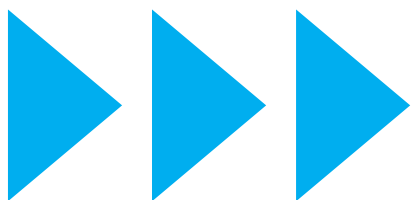
Cependant le désengagement progressif de l'État aggrave considérablement la gestion du budget communal. Face à cette situation, la Municipalité insiste sur la nécessité de réformer les finances et la fiscalité locales pour retrouver une vraie autonomie financière.

Depuis des années, nous demandons cette réforme, seule issue possible pour sortir de l'impasse dans laquelle sont acculées les collectivités territoriales. Les suppressions de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation n'ont fait qu'empirer les choses. Quant à la taxe foncière, elle repose sur des bases obsolètes datant des années 1970 et ne tient aucunement compte des revenus des contribuables.

Les collectivités sont menacées, alors qu'elles répondent aux besoins quotidiens des habitant·e·s. Les 14 000 habitant·e·s de notre commune ont plus que jamais besoin des services publics, garants de la cohésion sociale et du bien-être collectif.

# INVESTIR POUR L'AVENIR DE MONTATAIRE

Les investissements 2025 se répartissent en deux parts : les investissements d'avenir, qui ont un impact fort, et les investissements de proximité, du quotidien, qui intègrent certaines demandes des habitant·e-s, exprimées lors des onze réunions de quartier qui se sont tenues en octobre et décembre 2024.



Programme de renouvellement urbain ANRU 2



Programme de renouvellement des lanternes d'éclairage public en technologie Led et la modernisation des armoires de commande.

Requalification paysagère des abords des rues Ginisti et Lesiour



Requalification de l'aire de stationnement Biondi

Programme de renouvellement des couches de roulement des rues Jacques Duclos, Guillaume Calle et Louis Blanc

Création d'une aire de stationnement aux abords du centre de loisirs Pierre Legrand

Réfection des allées piétonnes du parc urbain Le Prieuré



Programme de végétalisation des cours d'écoles avec la réalisation de la seconde tranche de requalification du groupe scolaire Jacques Decour

Création d'une aire de jeux angle rue Jaques Decour/avenue Anatole France



Programme de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des espaces publics

Création d'un ascenseur à la mairie principale



## L'ENTRE-DEUX !

Supplément n° 214 bis au magazine Vivre ! de la Ville de Montataire • Avril 2025

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino  
Tirage : 5 900 exemplaires

1, Place Auguste Génie  
60160 Montataire

Tél : 03 44 64 44 44.

contact@mairie-montataire.fr

[www.mairie-montataire.fr](http://www.mairie-montataire.fr)



Finalisation des travaux de construction des nouveaux vestiaires et de leurs abords à proximité du complexe sportif Armand Bellard

Rénovation des pignons du bâtiment du gymnase Michel Bouchoux

Réfection de la toiture terrasse du bâtiment du complexe sportif Marcel Coene

Mise aux normes sécurité du préau du groupe scolaire élémentaire Jacques Decour

